



Sécurité dans l'Ouest lausannois

BUDGET 2010

PREAMBULE _____ 1

COMPTES DE FONCTIONNEMENT + COMMENTAIRES

RECAPITULATION PAR DIRECTION ET RESULTAT _____ 1

600 – 602 ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

6000	Autorités et personnel _____	2
6001	Biens, services, marchandises _____	2
6002	Loyers _____	3
6003	Réception et manifestations _____	3
6004	Honoraires et prestations de services _____	3
6005	Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	3
6007	Intérêts passifs _____	3
6008	Amortissements _____	3
6011	Attribution aux fonds de réserve _____	3
6020	Revenus, ventes et prestations diverses _____	4
6022	Remboursements de tiers _____	4
6025	Participations des communes _____	4
6028	Prélèvements sur fonds de réserve _____	4

605 – 607 POLICE ADMINISTRATIVE

6050	Autorités et personnel _____	5
6051	Biens, services, marchandises _____	5
6054	Honoraires et prestations de services _____	5
6055	Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	5
6059	Remb. et participations à des collec. publiques _____	5
6070	Revenus, ventes et prestations diverses _____	5
6072	Remboursements de tiers _____	6

610 – 612 CORPS DE POLICE

6100	Autorités et personnel _____	7
6101	Biens, services, marchandises _____	7
6104	Honoraires et prestations de services _____	7
6105	Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	7
6108	Amortissements _____	7
6120	Revenus, ventes et prestations diverses _____	7
6122	Remboursements de tiers _____	8
6123	Amendes _____	8

COMPTES PAR NATURE _____ 9

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

COMPTES PAR DIRECTION _____ 11



Renens, le 9 septembre 2009

**Au Conseil intercommunal de l'Association de communes
« Sécurité dans l'Ouest lausannois »**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le Comité de Direction a élaboré le troisième budget de l'Association en appliquant strictement les dispositions de la Loi sur les communes (LC), des Statuts de l'Association, lesquelles prévoient à leur article 32 que le budget est adopté par le Conseil intercommunal avant le 30 septembre de chaque année au plus tard. Les mêmes statuts prévoient à leur article 34 que le budget est transmis aux Municipalités dès son adoption par le Conseil intercommunal. Conformément à l'article 28 de ces mêmes statuts, les charges de l'Association sont couvertes par les revenus correspondants. Le budget est donc équilibré.

Pour la première fois depuis sa création, l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois» peut établir son budget en tenant compte des expériences du passé. Ainsi le budget 2010 se fonde sur le budget 2009, qui est en cours d'exécution, et sur les comptes 2008, qui ont été bouclés avec un résultat exceptionnellement favorable, permettant une baisse des contributions communales conséquente. Très classiquement, le budget intègre donc, dès cette année, les trois colonnes habituelles, à savoir le budget 2010 proposé, le budget 2009 et les comptes 2008, qui doivent servir de points de comparaison.

La clé de répartition, pour la première fois, tient exactement compte de l'entier des paramètres prévus dans le cadre des statuts de l'Association. Ainsi, le point d'impôt net, le nombre d'habitants et le nombre d'interventions correspondent aux chiffres exacts enregistrés par les instances compétentes. Seule réserve, la précision du nombre d'interventions est quelque peu péjorée par l'octroi relativement tardif de

la collocation en catégorie IV de toutes les communes de l'Ouest lausannois.

Par rapport aux chiffres publiés dans le rapport de gestion 2008, le Comité de Direction a décidé de pondérer l'importance des interventions à caractère préventif et dissuasif, compte tenu de la dimension très particulière de ces interventions. Les effectifs nécessaires pour ce genre de missions sont en règle générale inférieurs de moitié à ceux des interventions courantes, raison pour laquelle le Comité de Direction considère que deux interventions à caractère préventif et dissuasif équivalent une intervention courante. Cette méthode sera appliquée à l'identique au cours des prochaines années.

Enfin, le budget 2008 constituait une première et a été géré avec une très grande prudence. L'inflation connue en 2008, la plus importante depuis plus de quinze ans, péjore très nettement les chiffres portés au budget 2009. Le budget 2010 s'inscrit dans la suite logique de grande prudence des deux précédentes années, de nombreuses incertitudes pesant sur l'avenir de la police dans le canton de Vaud.

1. Introduction

Le budget 2010 est marqué par une hausse globale des charges et des revenus de 8.85 % par rapport au budget 2009.

Si le chiffre, en soi, peut paraître conséquent, il est nécessaire de préciser d'emblée que la vérification des comptes 2008 et l'adaptation de la structure comptable aux normes des réviseurs s'est traduite par la création de deux comptes d'amortissements et de prélèvements sur fonds de réserve. Ces deux comptes ont un impact conséquent, puisqu'ils

représentent Frs 332'000.- environ de plus, en charges et en revenus. Si l'on retire ces montants, qui n'ont aucun impact pratique eu égard aux tâches assumées par l'Association, la hausse n'est que de 6.8% par rapport au budget 2009.

Dans le même temps, les contributions communales n'augmentent que de 4.17%. Dans les grandes lignes, les charges de personnel augmentent de 6.3% par rapport au budget 2009 et représentent, désormais, 85.8% des dépenses de l'Association, en légère hausse par rapport à l'année précédente. Les autres postes augmentent donc un peu moins rapidement que les charges de personnel, ce qui démontre la possibilité de réaliser quelques économies au travers du fonctionnement de l'Association.

2. Evolutions significatives

Dans le domaine des charges de personnel, la hausse des coûts est principalement liée à l'indexation du coût de la vie et à l'intégration de la part imprévue en 2009 (environ Frs 150'000.-), à l'intégration de nouveaux collaborateurs issus de l'école de police et qui viennent augmenter les effectifs de deux postes à plein temps (Frs 75'000.-), à la pérennisation d'un poste de psychologue au sein de l'Association avec une double mission d'assistance aux policiers et aux victimes collatérales, et aux augmentations annuelles de salaires (environ Frs 210'000.-). Ces augmentations ont également un impact dans le domaine de la prévoyance et des charges sociales, avec des hausses estimées à près de Frs 265'000.-.

Le reste de l'augmentation des charges salariales est à chercher dans la volonté de prévoir, à nouveau, le renouvellement des effectifs de l'Association en formant du personnel, soit deux aspirants (Frs 104'000.-) et d'assumer une mission de formation, en engageant un apprenti supplémentaire, ce qui permet à l'Association de former, désormais, un apprenti, par année, en voie commerciale.

En proportion, cette augmentation des charges liées au personnel correspond donc à 6.3% du total prévu en 2009 et permet d'assumer les obligations de l'employeur à l'égard des collaborateurs, tout en augmentant quelque peu les possibilités d'action de l'Association.

Toujours au chapitre des dépenses, les loyers payés par l'Association restent stables de même que les montants dévolus aux achats de biens, services et autres marchandises.

Par contre, les honoraires à charge de l'Association sont en augmentation, que ce soit dans le domaine de l'informatique où la convention avec Renens doit être revue à la hausse ou dans le domaine du contrôle fiduciaire, qui n'avait pas été prévu jusqu'alors, et du tri de la monnaie des horodateurs, prestation qui était offerte jusqu'il y a peu et qui doit désormais faire l'objet d'un contrat.

3. Revenus de l'activité et participation des communes

Le Comité de Direction et l'Etat-major disposent désormais d'une vision plus claire des revenus de l'Association. En règle générale, ces revenus ont été adaptés et se fondent désormais sur ceux enregistrés en 2008.

Deux domaines échappent à cette règle générale: le premier concerne les remboursements d'assurances, dans la mesure où il n'est pas possible de prévoir les dommages que va subir l'Association que ce soit au travers de ses collaborateurs ou de ses biens matériels; le second concerne les revenus d'amendes, qui fait l'objet d'une augmentation correspondant à la mise en œuvre des nouveaux moyens de contrôles des feux de signalisation et de la vitesse, moyens qui vont se traduire par des amendes d'ordre en hausse.

D'autre part, les revenus d'amendes en 2008 ne correspondent qu'imparfaitement à la réalité, dans la mesure où l'ensemble du travail effectué par la commission de police sur le contentieux est entré directement dans les caisses des communes. En ce sens, les comptes 2008 ne représentent qu'une approximation relativement imprécise.

La participation des communes évolue par rapport au budget 2009 avec une augmentation des charges de 4.17 %, légèrement inférieure à la hausse globale du budget. Cela signifie que les autres revenus de l'Association sont orientés à la hausse, sans qu'il y ait une trop grande évolution dans la structure des revenus de l'Association.

4. Clé de répartition entre les communes

Le Comité de Direction a repris la méthode utilisée dans le cadre du budget 2009 et prévue par les statuts de l'Association pour calculer la clé de répartition, en se fondant sur les chiffres de l'année 2008. Dans le même sens, la clé de répartition élaborée pour le budget 2009 a servi de base pour le bouclage des comptes 2008. Cette méthode sera pérennisée au cours des prochaines années, si bien que les chiffres utilisés dans le cadre de ce budget 2010 serviront à boucler les comptes 2009. Les chiffres ayant servi à ce calcul figurent à l'annexe 1 du présent préavis.

Les principales évolutions dans les participations communales impliquent une augmentation des coûts conséquente à charge de St-Sulpice (+1.83% à 5.09% du total), qui s'explique par la très forte hausse de la valeur du point d'impôt net d'une part (+56.8%), et par une augmentation du nombre d'interventions réalisées sur le territoire de la commune. Il convient de préciser que le nombre retenu précédemment était probablement inférieur à la réalité et que l'existence d'une police active 24h/24 n'est pas sans effet. D'autre part, la présence d'un poste de ville ouvert selon des horaires de bureau et de deux agents dévolus à plein temps aux activités de proximité sur le territoire communal explique en partie ces évolutions: les agents des postes de ville ne sont pas inactifs, bien au contraire.

Les autres augmentations concernent la commune de Renens (+1.19% à 29.53%), commune dans laquelle la Police de l'Ouest lausannois effectue le plus d'interventions. La centralité de la commune et le rôle qu'elle joue avec, notamment, une gare d'importance expliquent cette évolution.

L'explication de centralité urbaine vaut aussi pour Prilly, qui voit la proportion d'interventions effectuées sur son territoire communal progresser, quoique dans une moindre mesure qu'à Renens. Par contre, l'augmentation de la valeur du point d'impôt net (+10.8%) a un impact conséquent et explique l'augmentation de la contribution de Prilly (+0.88% à 17.09%).

Villars-Ste-Croix voit sa contribution progresser (+0.24% à 0.87% du total), en raison d'un nombre d'interventions qui n'avait fait l'objet que d'estimations précédemment. Ce nombre se révèle, finalement, plus élevé.

Enfin, Crissier (+0.12% à 12.32% du total) voit la proportion de sa contribution augmenter de façon anecdotique.

Trois communes enregistrent, par contre, des diminutions de la part de leur contribution au financement de l'Association. Chavannes-près-Renens (-1.34% à 9.66%) a vu le nombre des interventions sur son territoire diminuer de façon très conséquente. Ecublens se trouve dans la même situation (-1.52% à 13.88% du total), qui est la traduction d'une stabilisation du nombre d'interventions dans un contexte d'augmentation globale et par une baisse du revenu du point d'impôt net, et enfin Bussigny-près-Lausanne (-1.39% à 11.56%), signe là aussi d'une contraction du revenu du point d'impôt net et d'une stabilisation du nombre d'interventions.

Bussigny	Chavannes	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix
11.56%	9.66%	12.32%	13.88%	17.09%	29.53%	5.09%	0.87%
-1.39%	-1.34%	+0.12%	-1.52%	+0.88%	+1.19%	+1.83%	+0.24%

Le Comité de Direction et le Conseil intercommunal ont voulu bénéficier d'une clé de répartition tenant compte de plusieurs critères, afin d'amortir les chocs liés à de trop grandes évolutions d'un critère en particulier. En l'espèce et indépendamment des conséquentes évolutions constatées, il y a lieu de constater que cette méthode donne satisfaction.

La commission de gestion avait enfin émis le vœu qu'un plan d'investissement soit présenté. Il figure en page 14 du présent préavis.

5. Synthèse

L'Association de communes «Sécurité dans l'Ouest lausannois» a préparé un budget de fonctionnement normal pour l'année 2010, eu égard aux évolutions qui doivent intervenir durant l'automne 2009. Durant le second semestre de l'année, le peuple vaudois est appelé à se prononcer sur l'initiative qui promeut la création d'une police unique.

Au cas où le peuple vaudois viendrait à adopter cette initiative, l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois» serait appelée, dans un délai encore inconnu, à céder ses compétences policières à l'Etat de Vaud.

Dans cette première éventualité, le Comité de Direction considère que son devoir ne serait plus d'investir et de préparer l'avenir de la POL, au sens de «Police de l'Ouest lausannois», mais bien de préparer et gérer la transition vers une police unique.

Cette première éventualité étant évoquée, il faut aussi envisager un rejet de l'initiative d'Artagnan et une validation du protocole d'accord conclu entre le Conseil d'Etat, l'Union des communes vaudoises (UCV) et l'Association des communes vaudoises (AdCV). Au passage, il est opportun de signaler que ce protocole d'accord, pour lequel des représentants des communes de l'Ouest lausannois ont œuvré au sein de divers groupes de travail, est unanimement soutenu par le Comité de Direction et les Municipalités des communes membres de l'Association.

Au cas où cet accord viendrait à être validé, il se traduirait par l'octroi de nouvelles missions et de nouvelles tâches aux polices municipales et régionales, notamment la possibilité d'enregistrer les plaintes et de rédiger les rapports de constats lors de cambriolages. Ces nouvelles délégations seraient compensées par une restitution de points d'impôts aux communes, représentant un montant supérieur à Frs 4 millions pour les communes de l'Ouest lausannois. L'entrée en vigueur de ces modifications est prévue en 2011.

Pour le Comité de Direction, la situation actuelle est inconfortable en termes de gestion: si c'est la première variante qui est choisie, les incidences pour le budget 2010 ne posent pas de problème. En revanche, si c'est la seconde variante qui est choisie, soit le renforcement des polices régionales, il est indispensable d'envisager la formation de plusieurs aspirants supplémentaires, de façon à augmenter le nombre de policiers actifs dans les brigades de la POL.

Dans le même sens, il s'agira d'équiper, à plus long terme, la POL de nouveaux outils de gestion des appels et des effectifs policiers, et de communication, en particulier de considérer le système Polycom comme devant être le réseau standard sur lequel travaillent les agents.

Enfin, il faudra envisager d'équiper les policiers susceptibles d'assumer des missions de maintien de l'ordre public des équipements nécessaires à cet usage, équipements de protection qui sont relativement onéreux.

Le Comité de Direction considère donc que le budget tel que présenté constitue une base pour l'année 2010, base qui est complétée par un préavis portant sur l'engagement de quatre aspirants supplémentaires en 2010. Le budget présenté est conforme aux besoins d'une Association assumant des tâches aussi nombreuses et variées que celles qui lui sont confiées à ce jour.

6. Conclusion

Le Conseil intercommunal,

Vu le projet présenté par le Comité de Direction,

Où le rapport de la Commission des finances,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ADOPTE

- 1) le budget 2010 de l'Association de communes «Sécurité dans l'Ouest lausannois»

PREND ACTE

- 1) du plan des investissements de l'Association de communes «Sécurité dans l'Ouest lausannois» pour l'année 2010.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

La Présidente

Le Secrétaire

C. Wyssa

C. Séchaud

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2010		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	4'787'093.00	13'238'803.00	4'122'337.00	12'176'198.00	4'679'432.69	12'214'354.51
605 - 607	POLICE ADMINISTRATIVE	3'081'510.00	253'500.00	2'861'911.00	219'450.00	2'617'587.45	239'480.10
610 - 612	CORPS DE POLICE	9'806'700.00	4'183'000.00	9'253'900.00	3'842'500.00	8'533'370.04	3'376'555.57
TOTALISATION		17'675'303.00	17'675'303.00	16'238'148.00	16'238'148.00	15'830'390.18	15'830'390.18

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2010		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	** SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS **	17'675'303.00	17'675'303.00	16'238'148.00	16'238'148.00	15'830'390.18	15'830'390.18
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	4'787'093.00	13'238'803.00	4'122'337.00	12'176'198.00	4'679'432.69	12'214'354.51
6000	Autorités et personnel	2'678'390.00		2'508'137.00		2'270'847.67	
6000.3003.01	Jetons de présence Conseil intercommunal	12'000.00		17'000.00		11'480.00	
6000.3003.02	Jetons de présence Président Conseil de direction	10'000.00		10'000.00			
6000.3003.03	Jetons de la Commission de gestion	3'000.00		3'000.00			
6000.3011.01	Personnel - traitements	1'876'360.00		1'784'126.00		976'980.75	
6000.3011.20 *	Personnel - Traitements apprentis	28'200.00		13'000.00		8'233.35	
6000.3030	Cotisations AVS-AI-AC	158'610.00		130'242.00		81'555.30	
6000.3040	Cotisations Caisse pensions	300'220.00		283'381.00		135'972.80	
6000.3050	Assurances de personnes	39'000.00		46'388.00		9'102.75	
6000.3060.01 *	Indemnités et remboursements de frais	20'000.00		10'000.00		6'734.65	
6000.3060.02	Indemnités de frais soumises			3'000.00			
6000.3066	Frais de subsistance	5'000.00		5'000.00			
6000.3080.01	Personnel facturé par des tiers - Salaires					684'467.25	
6000.3080.02	Personnel facturé par des tiers - Cotisations AVS-AI-AC					70'564.40	
6000.3080.03	Personnel facturé par des tiers - Caisse pensions					100'247.30	
6000.3080.04	Personnel facturé par des tiers - Ass. de personnes					13'422.45	
6000.3080.05	Personnel facturé p/des tiers - Indemn. + remb. de frais					44'203.20	
6000.3091.01	Frais de formation professionnelle	100'000.00		105'000.00		59'599.40	
6000.3091.02	Frais de formation école de police	90'000.00		70'000.00		44'333.00	
6000.3091.03	Frais de formation des apprentis	4'000.00		4'000.00		500.00	
6000.3092	Frais de recherche de personnel	9'000.00		10'000.00		15'522.22	
6000.3099.01 *	Charges diverses du personnel	21'000.00		12'000.00		7'112.15	
6000.3099.02	Charges diverses apprentis	2'000.00		2'000.00		816.70	
6001	Biens, services, marchandises	684'500.00		703'000.00		878'041.06	
6001.3101	Imprimés et fournitures de bureau	155'000.00		155'000.00		124'618.45	
6001.3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	4'000.00		5'000.00		2'000.20	
6001.3111.01	Achat de mobilier, mach. et équip. techniques de bureau	19'000.00		15'000.00		5'287.13	
6001.3111.02	Achats informatiques (logiciels, licences, matériel, ...)	93'000.00		140'000.00		254'690.99	
6001.3114	Achats de machines, matériel d'exploitat. et entretien	3'000.00		3'000.00		3'648.15	
6001.3115 *	Achats de véhicules	130'000.00		100'000.00		152'449.59	
6001.3116	Achats de matériel spécialisé	18'500.00		10'000.00			
6001.3124	Achats de carburant pour véhicules	100'000.00		100'000.00		83'856.10	
6001.3141	Aménagement des bâtiments	25'000.00		50'000.00		181'146.98	
6001.3151 *	Entretien du mobilier, machines et équip. tech. bureau	42'000.00		30'000.00		2'170.95	
6001.3154	Entretien des machines, matériel d'exploitat. et entretien	5'000.00		5'000.00		923.10	
6001.3155	Entretien des véhicules	72'000.00		70'000.00		67'249.42	
6001.3156	Entretien du matériel spécialisé	18'000.00		20'000.00			

COMMENTAIRES

- 6000.3011.20 Personnel - Traitements apprentis**
L'augmentation est liée à l'engagement d'un apprenti supplémentaire, ce qui porte à 3 le nombre d'apprentis engagés par l'Association.
- 6000.3060.01 Indemnisations et remboursements de frais**
Cette augmentation est liée aux frais de représentation pour 6 officiers, selon décision du Comité de direction.
- 6000.3099.01 Charges diverses du personnel**
Cette augmentation est due à 2 allocations de naissance (prévision) et à une prime de fidélité pour un collaborateur.
- 6001.3115 Achats de véhicules**
L'augmentation est liée à la volonté d'améliorer la dimension écologique de la POL en achetant des véhicules verts. Cette volonté a un coût puisque les véhicules sont plus chers.
- 6001.3151 Entretien du mobilier, machines et équip. tech. bureau**
L'augmentation est liées aux frais de maintenance, notamment dans le domaine informatique.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2010		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6002	Loyers	425'300.00		425'200.00		420'729.45	
6002.3161.01	Loyers Bussigny	4'800.00		4'800.00		4'800.00	
6002.3161.02	Loyers et conciergerie Chavannes	52'000.00		49'000.00		51'180.00	
6002.3161.03	Loyers Crissier	4'800.00		4'800.00		4'800.00	
6002.3161.04	Loyers Ecublens	4'800.00		4'800.00		4'800.00	
6002.3161.05	Loyers et conciergerie Prilly	104'000.00		104'000.00		106'740.00	
6002.3161.06	Loyers et conciergerie Renens	204'000.00		204'000.00		203'540.00	
6002.3161.07	Loyers St-Sulpice	2'400.00		2'400.00		2'400.00	
6002.3161.09 *	Loyers divers	10'300.00		2'400.00		2'600.00	
6002.3163.01	Locations machines (photocopieurs, ordi., programmes)	24'200.00		25'000.00		16'134.65	
6002.3163.02 *	Leasings des véhicules	14'000.00		24'000.00		23'734.80	
6003	Réceptions et manifestations	20'000.00		15'000.00		6'367.35	
6003.317	Frais de réceptions et de manifestations	20'000.00		15'000.00		6'367.35	
6004	Honoraires et prestations de services	516'000.00		449'000.00		412'611.61	
6004.3181	Affranchissements	95'000.00		80'000.00		18'005.40	
6004.3182	(S)Frais téléphones, concessions radios, télécom., TV					58'220.45	
6004.3183 *	Frais bancaires (y.c. comm. encaiss. cartes crédit)	30'000.00		15'000.00		25'175.76	
6004.3185.01	Honoraires prévention & partenariats	2'000.00		2'000.00			
6004.3185.02 *	Honoraires informatique	200'000.00		166'000.00		150'000.00	
6004.3185.03	Honoraires comptabilité	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
6004.3185.04 *	Honoraires ressources humaines					25'000.00	
6004.3186.01	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	45'000.00		42'000.00		37'413.35	
6004.3186.02	Primes d'assurances véhicules	26'000.00		25'000.00		20'913.75	
6004.3189.01	Honoraires secrétariat intercommunal	8'000.00		7'000.00		8'286.00	
6004.3189.02 *	Honoraires divers	35'000.00		27'000.00		44'596.90	
6004.3189.03 *	Prévention & Partenariat	25'000.00		10'000.00			
6005	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	25'000.00		22'000.00		28'523.30	
6005.3193	Cotisations	20'000.00		17'000.00		18'951.85	
6005.3199	Frais divers	5'000.00		5'000.00		9'571.45	
6007	Intérêts passifs					1'322.25	
6007.3210	Intérêts des dettes à court terme					1'322.25	
6008	Amortissements	432'903.00				332'547.00	
6008.3301	Défalcations et annulations de frais	500.00				145.00	
6008.3309	Amortissement patrimoine financier	332'403.00				332'402.00	
6008.3313	Amort. machines, mobilier et véhicules	100'000.00					
6011	Attribution aux fonds de réserve	5'000.00				328'443.00	
6011.3809	Attribution/ajustement - Fonds "débiteurs douteux"	5'000.00				18'443.00	
6011.3819	Attribution au fonds pour préavis no 3/2009					310'000.00	

COMMENTAIRES

- 6002.3161.09 Loyers divers**
Cette augmentation est liée d'une part à la location du local de la psychologue ainsi qu'à la location de diverses places de tir qui étaient précédemment englobées dans le compte 6000.3091.01 "frais de formation professionnelle".
- 6002.3163.02 Leasings des véhicules**
La diminution est liée au fait que nous avons un véhicule de moins en leasing.
- 6004.3183 Frais bancaires (y.c. comm. encaiss. cartes crédit)**
L'augmentation est liée à l'adaptation du budget par rapport aux comptes 2008.
- 6004.3185.02 Honoraires informatique**
L'adaptation à la hausse de ce montant est liée à l'augmentation des honoraires du Service informatique de la commune de Renens en raison de l'augmentation des postes de travail et de la téléphone IP.
- 6004.3185.04 Honoraires ressources humaines**
La convention avec la commune de Renens a été révisée et ce poste a été supprimé.
- 6004.3189.02 Honoraires divers**
L'augmentation est essentiellement due au fait que l'Association est désormais contrainte de faire appel à une entreprise privée pour le comptage et le tri de la monnaie des parcomètres alors que cette prestation était précédemment offerte par la BCV qui a renoncé à ce secteur d'activité, ainsi que par les honoraires d'une fiduciaire.
- 6004.3189.03 Prévention & Partenariat**
Cette augmentation a été prévue afin de permettre l'acquisition de matériel didactique pour mener à bien des campagnes de prévention.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2010		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6020	Revenus, ventes et prestations diverses		461'000.00		353'500.00		463'504.05
6020.4221	Revenus des comptes courants		35'000.00		14'000.00		35'028.00
6020.4354	Ventes d'objets mobiliers usagés		6'000.00		6'000.00		12'640.00
6020.4356 *	Facturation de services à des tiers		400'000.00		280'000.00		397'752.05
6020.4359	Ventes et prestations diverses		20'000.00		53'500.00		18'084.00
6022	Remboursements de tiers		38'000.00		8'000.00		113'716.15
6022.4361.01	Remboursements de traitements						375.00
6022.4361.30	Personnel - remboursements accident		2'000.00		2'000.00		4'463.30
6022.4361.40	Personnel - remboursements maladie		2'000.00		2'000.00		
6022.4362	Remboursements de frais par des tiers		2'000.00		2'000.00		5'069.30
6022.4362.01	Frais de rappel et intérêts		2'000.00				1'702.55
6022.4364	Remboursements d'assurances propres		30'000.00		2'000.00		102'106.00
6025	Participations des communes		12'307'400.00		11'814'698.00		10'868'689.34
6025.4521.21	Participation de Bussigny		1'422'735.45		1'529'355.90		1'407'264.76
6025.4521.22	Participation de Chavannes		1'188'894.85		1'299'247.75		1'195'360.03
6025.4521.23	Participation de Crissier		1'516'271.70		1'442'283.15		1'325'762.94
6025.4521.24	Participation d'Ecublens		1'708'267.10		1'820'193.50		1'674'590.73
6025.4521.25	Participation de Prilly		2'103'334.65		1'915'852.05		1'761'526.00
6025.4521.26	Participation de Renens		3'634'375.20		3'348'368.40		3'079'682.11
6025.4521.27	Participation de Saint-Sulpice		626'446.65		384'996.15		354'261.24
6025.4521.28	Participation de Villars-Ste-Croix		107'074.40		74'401.10		68'461.53
6025.4521.30	Contributions de départ des communes						1'780.00
6028	Prélèvements sur fonds de réserve		432'403.00				768'444.97
6028.4801	Prélèvement/ajustement - Fonds d'amortissement		332'403.00				768'239.97
6028.4809	Prélèvement/ajustement - Fonds "débiteurs douteux"						205.00
6028.4819	Prélèvement sur fonds pour préavis no 3/2009		100'000.00				

COMMENTAIRES

6020.4356

Facturation de services à des tiers

L'augmentation est liée à l'adaptation du budget par rapport aux comptes 2008.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2010		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
605 - 607	POLICE ADMINISTRATIVE	3'081'510.00	253'500.00	2'861'911.00	219'450.00	2'617'587.45	239'480.10
6050	Autorités et personnel	2'962'510.00		2'740'911.00		2'565'255.10	
6050.3011.01	Personnel - traitements	2'315'000.00		2'165'932.00		1'085'322.50	
6050.3030	Cotisations AVS-AI-AC	193'000.00		158'114.00		90'657.15	
6050.3040	Cotisations Caisse pensions	370'400.00		346'550.00		145'754.70	
6050.3050	Assurances de personnes	48'110.00		56'315.00		9'636.20	
6050.3060.01	Indemnisations et remboursements de frais	6'000.00		5'000.00		2'439.70	
6050.3060.02	Indemnisations de frais soumises			3'000.00			
6050.3080.01	Personnel facturé par des tiers - Salaires					960'041.15	
6050.3080.02	Personnel facturé par des tiers - Cotisations AVS-AI-AC					82'105.75	
6050.3080.03	Personnel facturé par des tiers - Caisse pensions					131'161.20	
6050.3080.04	Personnel facturé par des tiers - Ass. de personnes					25'049.75	
6050.3080.05	Personnel facturé p/des tiers - Indemn. + remb. de frais					31'587.00	
6050.3099 *	Charges diverses du personnel	30'000.00		6'000.00		1'500.00	
6051	Biens, services, marchandises	57'000.00		67'000.00			
6051.3114	Achats horodateurs	10'000.00		25'000.00			
6051.3123	Achats d'électricité (horodateurs)	2'000.00		2'000.00			
6051.3143	Signalisation routière mobile	35'000.00		30'000.00			
6051.3156	Entretien du matériel spécialisé	10'000.00		10'000.00			
6054	Honoraires et prestations de services	58'000.00		52'000.00		49'932.35	
6054.3181	(S)Affranchissements					47'060.85	
6054.3182	(S)Frais de téléphones					345.20	
6054.3184	Frais de contentieux et de poursuites	50'000.00		50'000.00		2'526.30	
6054.3187	Emoluments SAN (serv. des autos et navigation)	8'000.00		2'000.00			
6055	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	1'000.00		1'000.00			
6055.3199	Frais divers	1'000.00		1'000.00			
6059	Rembours. et participations à des collectivités publiques	3'000.00		1'000.00		2'400.00	
6059.3511	Remboursement émoluments documents d'identité	3'000.00		1'000.00		2'400.00	
6070	Revenus, ventes et prestations diverses		242'000.00		214'450.00		228'437.00
6070.4311	Emoluments de chancellerie		500.00		500.00		30.00
6070.4312.01 *	Emoluments divers		110'000.00		130'000.00		103'062.00
6070.4312.02 *	Emoluments de surveillance des étab. publics		80'000.00		50'000.00		75'775.00
6070.4312.03	Emoluments appareils automatiques		2'500.00		3'000.00		2'000.00
6070.4312.04	Emoluments commerce d'occasion		8'000.00		1'250.00		7'600.00
6070.4312.05	Emoluments permis temporaires		8'000.00				7'050.00
6070.4312.06	Emoluments autorisations de manifestations		3'000.00				2'920.00
6070.4359	Ventes et prestations diverses		30'000.00		29'700.00		30'000.00

COMMENTAIRES

- 6050.3099 Charges diverses du personnel**
Cette augmentation est étroitement liée à l'attribution de 5 primes de fidélité (CHF 19'400.--) et 2 primes de naissance (prévision).
- 6070.4312.01 Emoluments divers**
L'augmentation est liée à l'adaptation du budget par rapport aux comptes 2008.
- 6070.4312.02 Emoluments de surveillance des étab. publics**
L'augmentation est liée à l'adaptation du budget par rapport aux comptes 2008.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2010		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6072	Remboursements de tiers		11'500.00		5'000.00		11'043.10
6072.4361.30	Personnel - remboursements accident		9'000.00		2'500.00		9'303.85
6072.4361.40	Personnel - remboursements maladie		2'500.00		2'500.00		
6072.4362	Remboursements de frais par des tiers						1'739.25

ASS. SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS

COMMENTAIRES

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2010		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
610 - 612	CORPS DE POLICE	9'806'700.00	4'183'000.00	9'253'900.00	3'842'500.00	8'533'370.04	3'376'555.57
6100	Autorités et personnel	9'538'300.00		9'024'500.00		8'347'641.95	
6100.3011.01	Personnel - traitements	7'383'000.00		7'008'389.00		3'323'814.75	
6100.3011.25 *	Personnel - traitements aspirants de police	104'000.00		104'000.00		26'333.75	
6100.3030	Cotisations AVS-AI-AC	623'700.00		519'205.00		273'711.70	
6100.3040	Cotisations Caisse pensions	1'198'000.00		1'137'983.00		452'575.80	
6100.3050	Assurances de personnes	155'600.00		184'923.00		29'751.75	
6100.3060.01	Indemnités et remboursements de frais	19'000.00		22'000.00		7'394.95	
6100.3060.02	Indemnités de frais soumises			7'000.00			
6100.3069	Indemnités et entraînements des chiens de police	23'000.00		21'000.00		9'900.00	
6100.3080.01	Personnel facturé par des tiers - Salaires					3'214'591.25	
6100.3080.02	Personnel facturé par des tiers - Cotisations AVS-AI-AC					266'669.55	
6100.3080.03	Personnel facturé par des tiers - Caisse pensions					432'041.50	
6100.3080.04	Personnel facturé par des tiers - Ass. de personnes					80'803.15	
6100.3080.05	Personnel facturé p/des tiers - Indemn. + remb. de frais					226'069.20	
6100.3093 *	Frais sanitaires (vaccinations, visites sanitaires)	10'000.00		10'000.00			
6100.3099 *	Charges diverses du personnel	22'000.00		10'000.00		3'984.60	
6101	Biens, services, marchandises	173'000.00		140'000.00		180'261.49	
6101.3114	Achats d'habillement	56'000.00		50'000.00		57'629.24	
6101.3116	Achats de matériel spécialisé	56'000.00		60'000.00		47'928.68	
6101.3123	Achats d'électricité (horodateurs)					803.60	
6101.3139 *	Achats d'autres marchandises	41'000.00		10'000.00		7'090.40	
6101.3143.01	Signalisation routière mobile					36'513.75	
6101.3143.02	Prévention					8'153.65	
6101.3156	Entretien de l'équipement et du matériel spécialisé	20'000.00		20'000.00		22'142.17	
6104	Honoraires et prestations de services	91'000.00		85'000.00		3'810.95	
6104.3181	(S)Affranchissements					90.55	
6104.3182 *	Frais de téléphones, concessions radios, télécom., TV	91'000.00		85'000.00		3'720.40	
6105	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	3'000.00		3'000.00		1'595.65	
6105.3199	Frais divers	3'000.00		3'000.00		1'595.65	
6108	Amortissements	1'400.00		1'400.00		60.00	
6108.3301	Défalcations et annulations de frais	1'400.00		1'400.00		60.00	
6120	Revenus, ventes et prestations diverses		550'000.00		499'500.00		551'914.27
6120.4272 *	Horodateurs et taxes de parcage		490'000.00		450'000.00		485'926.12
6120.4359 *	Ventes et prestations diverses		60'000.00		49'500.00		65'988.15

ASS. SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS

COMMENTAIRES

- 6100.3011.25 Personnel - traitements aspirants de police**
Ce montant correspond à l'engagement de 2 aspirants.
- 6100.3093 Frais sanitaires (vaccinations, visites sanitaires)**
Ce compte correspond aux vaccinations et autres frais sanitaires à charge de l'Association au profit des collaborateurs (traitements préventifs contre l'hépatite et visites sanitaires).
- 6100.3099 Charges diverses du personnel**
Cette augmentation est due à l'attribution de 6 primes de fidélité (CHF 13'500.--) et de 3 primes de naissance (prévision).
- 6101.3139 Achats d'autres marchandises**
Cette augmentation est essentiellement due à l'achat de munition d'entraînement ainsi qu'au renouvellement de la munition de service pour une centaine d'armes. Aucun achat de munition n'a été budgété en 2009 car le stock provenant de l'ensemble de 7 communes a permis de répondre aux besoins.
- 6104.3182 Frais de téléphones, concessions radios, télécom., TV**
Ce compte regroupe l'ensemble des frais de téléphone et de concessions de l'Association.
- 6120.4272 Horodateurs et taxes de parcage**
L'augmentation est liée à l'adaptation du budget par rapport aux comptes 2008.
- 6120.4359 Ventes et prestations diverses**
L'augmentation est liée à l'adaptation du budget par rapport aux comptes 2008.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2010		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6122	Remboursements de tiers		133'000.00		133'000.00		158'935.50
6122.4361.30	Personnel - remboursements accident		30'000.00		30'000.00		52'539.40
6122.4361.40	Personnel - remboursements maladie		30'000.00		30'000.00		38'432.00
6122.4361.50	Personnel - remboursements maternité						13'498.00
6122.4362	Remboursements de frais par des tiers		58'000.00		58'000.00		50'534.75
6122.4363	Remboursements dommages causés par tiers		15'000.00		15'000.00		2'827.35
6122.4364	Remboursements d'assurances propres						1'104.00
6123	Amendes		3'500'000.00		3'210'000.00		2'665'705.80
6123.4370	Produit des amendes		3'500'000.00		3'210'000.00		2'665'705.80

ASS. SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS

COMMENTAIRES

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Compte	Désignation	Budget 2010		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	TOTAL DES CHARGES	17'675'303.00		16'238'148.00		15'830'390.18	
30	AUTORITES ET PERSONNEL	15'179'200.00		14'273'548.00		13'183'744.72	
300	Autorités et Conseil	25'000.00		30'000.00		11'480.00	
301	Personnel adm. et exploitation	11'706'560.00		11'075'447.00		5'420'685.10	
303	Assurances sociales	975'310.00		807'561.00		445'924.15	
304	Caisse de pensions et de prévoyance	1'868'620.00		1'767'914.00		734'303.30	
305	Assurance maladie & accidents	242'710.00		287'626.00		48'490.70	
306	Indemnités et remboursements de frais	73'000.00		76'000.00		26'469.30	
308	Personnel intérimaire					6'363'024.10	
309	Autres charges du personnel	288'000.00		229'000.00		133'368.07	
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	2'053'800.00		1'962'200.00		1'981'873.21	
310	Imprimés et fournitures de bureau	159'000.00		160'000.00		126'618.65	
311	Achat mobilier, matériel, machines, véhicules	385'500.00		403'000.00		521'633.78	
312	Achats d'énergie et de combustibles	102'000.00		102'000.00		84'659.70	
313	Autres fournitures et marchandises	41'000.00		10'000.00		7'090.40	
314	Entretien immeubles et signalisation	60'000.00		80'000.00		225'814.38	
315	Entretien objets mobiliers et inst. techniques	167'000.00		155'000.00		92'485.64	
316	Loyers et leasings	425'300.00		425'200.00		420'729.45	
317	Réceptions et manifestations	20'000.00		15'000.00		6'367.35	
318	Honoraires et prestations de service	665'000.00		586'000.00		466'354.91	
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	29'000.00		26'000.00		30'118.95	
32	INTERETS PASSIFS					1'322.25	
321	Intérêts des dettes à court terme					1'322.25	
33	AMORTISSEMENTS + DEFALCATIONS	434'303.00		1'400.00		332'607.00	
330	Amortissements + Défalcatiions	334'303.00		1'400.00		332'607.00	
331	Amortissements	100'000.00					
35	REMBT A COLLECTIVITES PUBLIQUES	3'000.00		1'000.00		2'400.00	
351	Remboursement, part. charges cantonales	3'000.00		1'000.00		2'400.00	
38	ATTRIB. AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	5'000.00				328'443.00	
380	Attrib. aux fonds de réserve & de renouvel.	5'000.00				18'443.00	
381	Attrib. aux financements spéciaux					310'000.00	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Compte	Désignation	Budget 2010		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TOTAL DES REVENUS		17'675'303.00		16'238'148.00		15'830'390.18
42	REVENUS DU PATRIMOINE		525'000.00		464'000.00		520'954.12
422	Revenus capitaux patrimoine financier		35'000.00		14'000.00		35'028.00
427	Revenus horodateurs et parcage		490'000.00		450'000.00		485'926.12
43	TAXES, EMOLUMENTS, VENTES		4'410'500.00		3'959'450.00		3'672'301.75
431	Emoluments		212'000.00		184'750.00		198'437.00
435	Ventes et prestations service		516'000.00		418'700.00		524'464.20
436	Remboursement de tiers		182'500.00		146'000.00		283'694.75
437	Amendes		3'500'000.00		3'210'000.00		2'665'705.80
45	PART. & REMB. COLLECT. PUBLIQUES		12'307'400.00		11'814'698.00		10'868'689.34
452	Participations de communes		12'307'400.00		11'814'698.00		10'868'689.34
48	PRELEVEMENTS S/FONDS SPECIAUX		432'403.00				768'444.97
480	Prélèvement sur fonds réserve & renouvel.		332'403.00				768'444.97
481	Prélèvements sur financements spéciaux		100'000.00				

COMPTES D'INVESTISSEMENTS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Préavis no	Budget 2009 - 2011
6	*** SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS ***		1'680'000.00
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION		530'000.00
6001	Biens, services, marchandises		170'000.00
6001.5060.xxx	Informatisation centrale d'engagement + réception appels + localisation par GPRS		170'000.00
6004	Prévention & Partenariat		360'000.00
6004.5060.xxx	Stand de présentation de l'Association		50'000.00
6004.5060.002	Renouvellement des installations et systèmes de contrôle de la signalisation lumineuse et achat d'un radar préventif	02/2009	310'000.00
610 - 612	CORPS DE POLICE		1'150'000.00
6101	Biens, services, marchandises		1'150'000.00
6101.5060.xxx	Equipement nécessaire au maintien de l'ordre		250'000.00
6101.5060.xxx	Polycom		900'000.00